



Thierry GROSSEMY et Patricia GONTIER,
Candidats de la NUPES sur la 2ème circonscription du LOT
Elsa BOUGEARD et Sylvain LE GUILLOUX
Candidats de la NUPES sur la 1ère circonscription du LOT

A l'attention du SGEN-CFDT
Cahors, le 16 juin 2022

Madame, Monsieur,

Tout d'abord merci pour votre sollicitation qui nous permet de développer nos propositions.

Nous avons essayé de répondre point par point à vos interrogations et nous tiendrons à votre disposition pour prolonger cet échange et enrichir notre réflexion avec les éléments que vous pourriez souhaiter nous faire partager si nous sommes élus.

Salutations solidaires,

Elsa BOUGEARD et Sylvain LE GUILLOUX,
Candidats sur la 1ère circonscription du LOT

Thierry GROSSEMY et Patricia GONTIER,
Candidats sur la 2ème circonscription du LOT

L'école est le pilier de la République : elle forme des citoyen·nes libres. Elle prépare le futur de la nation. Face aux grands défis, notamment écologiques, elle doit amener chaque enfant au plus haut niveau de qualification.

Tou·tes les élèves sont capables de réussir. Elles et ils méritent des professeur·es qualifié·es, formé·es et en nombre suffisant, qui leur dispensent un enseignement de haut niveau.

Autour de l'école, nous entendons souvent des discours qui malheureusement ne sont pas en phase avec les moyens attribués. Nous considérons que l'éducation de nos enfants est la plus grande richesse de notre pays. L'Education Nationale doit retrouver les moyens de sa mission.

- Que proposez-vous pour revaloriser les petites écoles et dynamiser notre territoire ? Quel avenir pour les collèges et lycées ruraux ?

Nous proposons un ensemble de mesures qui doivent bien entendu s'accompagner d'une politique de relocalisation des services publics dans leur ensemble, des activités économiques, de soutien aux structures culturelles, sportives, associatives pour favoriser l'attractivité de notre territoire.

Les mesures que nous proposons sont :

- Abroger les « conventions ruralité » qui visent à remplacer les écoles en zones rurales par de grosses structures éloignées des lieux de vie des enfants
- Densifier le maillage des établissements en zones rurales afin de limiter à 15 minutes les temps de transport scolaire
- Maintenir les écoles à classe unique en assurant aux enseignants la possibilité de temps d'échanges avec leurs pairs et rouvrir des écoles avec pour objectif de garantir la présence d'une école publique laïque dans chaque commune du pays
- Favoriser les jumelages d'établissements entre urbains et ruraux et développer les échanges entre classes visant à élargir l'horizon social et culturel des élèves
- Ouvrir dans les lycées des territoires ruraux des options rares, réparties sur plusieurs classes pour éviter de créer une ségrégation interne aux établissements
- Construire des lycées professionnels dotés d'équipements de qualité afin d'augmenter les capacités d'accueil, de garantir un maillage fin sur l'ensemble du territoire et de permettre de véritables choix d'orientation aux élèves
- Ouvrir des places d'internat gratuites aux élèves de la voie professionnelle et aux apprenti·es sous statut scolaire, en donnant la priorité aux plus éloigné·es de leurs établissements ou lieux d'apprentissage
- Créer des centres polytechniques professionnels, afin de mailler le territoire national d'établissements intégrant lycée et enseignement supérieur, et former les jeunes aux métiers d'avenir, en particulier pour la bifurcation écologique et sociale
- Rendre les transports scolaires gratuits

Il faudra bien entendu ouvrir le nombre de postes nécessaires aux besoins du Lot pour permettre les ouvertures de classes ou les dotations horaires nécessaires, pour assurer le

remplacement des enseignants et couvrir les besoins en enseignants spécialisés, psychologues scolaires...

- Que proposez-vous pour développer l'inclusion en milieu scolaire / dans les IME, ITEP... des enfants en situation de handicap ?

Aujourd'hui, l'inclusion est une inclusion « low-cost ». Le manque de moyens ne peut être compensé uniquement par l'engagement et le professionnalisme des équipes. Nous construirons donc une école réellement inclusive puisque la volonté politique sera accompagnée des moyens nécessaires à sa mise en œuvre.

Quelques mesures que nous proposons dans ce sens :

- Abaisser à dix le nombre maximum d'élèves par classe en unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) et garantir à chaque élève une place dans une structure ULIS, en ouvrant le nombre de structures nécessaires
- Augmenter le nombre des enseignant·es référent·es pour la scolarisation des élèves en situation de handicap afin de garantir un suivi individualisé de qualité
- Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires et un service de 24h pour un temps plein
- Former et titulariser les actuel·les AESH (accompagnant·es des élèves en situation de handicap)
- Mettre fin à la mutualisation des accompagnements en supprimant les pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)
- Inclure une formation à l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les cursus de formation des enseignant·es
- Rendre l'ensemble des locaux **accessibles** aux élèves (et aux personnels) en situation de handicap
- Embaucher le nombre de personnels enseignants et soignants selon les besoins de chaque territoire et non selon une logique comptable

- Quelles sont vos propositions pour améliorer les conditions de travail et les salaires des emplois précaires tels que les AESH, les AED, les personnels contractuels... ?

Une école bienveillante envers les élèves et une école bienveillante envers l'ensemble des personnels. Pour cela, il faudra :

- Engager un plan de titularisation des précaires dans l'Éducation Nationale.
- Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires et un service de 24h pour un temps plein
- Former et titulariser les actuel·les AESH (accompagnant·es des élèves en situation de handicap)

- Renforcer les équipes d'AED, en particulier dans les établissements d'éducation prioritaire (REP), et stabiliser la situation des AED en leur permettant la signature de contrats pluriannuels et en leur donnant un statut leur permettant de concilier activité et études

Comme dans l'ensemble de la société les salaires seront revalorisés.

- Quelles sont vos propositions pour améliorer les conditions de travail et les salaires des enseignants, CPE, personnels administratifs... ?

Nous proposons de :

- Rattraper et mettre fin au gel du point d'indice, revaloriser les grilles salariales en engageant une négociation avec les organisations syndicales
- Adopter un plan pluriannuel de recrutement pour l'ensemble des concours, avec un dispositif de prérecrutement au métier d'enseignant favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux, créer des écoles professionnelles de l'enseignement
- Renforcer partout les effectifs de la vie scolaire et reconnaître leur rôle pédagogique (assistants d'éducation, assistants pédagogiques)
- Créer un véritable service public d'accompagnement des élèves en situation de handicap, avec un nouveau corps de fonctionnaires, en formant et titularisant les actuels AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap)
- Mettre en place une aide administrative et éducative aux directeurs d'école et améliorer le mode de décharge d'enseignement pour tous les directeurs d'écoles maternelle et élémentaire
- Créer une véritable médecine du travail pour les personnels de l'Éducation nationale
- Assurer des locaux agréables et accessibles, rénovés au plan acoustique et thermique

- Que proposez-vous pour améliorer le dialogue social au sein de l'Éducation Nationale ?

Le dialogue social au sein de l'Éducation était très perfectible, mais on peut affirmer que le quinquennat qui vient de se terminer a détérioré fortement les relations entre la hiérarchie, les personnels et les représentants du personnel. La loi de transformation de la Fonction publique a participé à cette dégradation. Elle a privé les fonctionnaires de nombre de garanties d'équité et de transparence en matière de mutation et de promotion.

Il faut abroger la loi de transformation de la Fonction publique, rétablir les compétences des CAP et des CHSCT. Les instances représentatives doivent pouvoir jouer leur rôle plein et entier.

Nous avons toujours défendu les droits des salariés et nous pourrions travailler avec les organisations syndicales pour mettre en œuvre les possibilités d'un dialogue social effectif.

- Que proposez-vous pour pallier le manque d'enseignants et d'AESH dans l'Éducation Nationale ?

Le métier d'enseignant et d'AESH sont de beaux métiers. Aujourd'hui, ils attirent moins car les conditions de travail ne sont pas bonnes et surtout le niveau de rémunération est très insuffisant. Il faut en œuvre un plan massif de recrutement et de formation et rendre ces métiers à nouveau attractifs en permettant une rémunération à la hauteur de leur utilité sociale et de bonnes conditions de travail. Nous mettrons en place un dispositif de pré-recrutement au métier d'enseignant favorisant l'accès des jeunes de tous les milieux sociaux et créerons des écoles professionnelles de l'enseignement.